



COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 3 SEPTEMBRE 2018

Commune de MANDEREN

L'an deux mille dix-huit le trois du mois de septembre à vingt heures quinze, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Manderren sous la présidence de DORBACH Régis

Etaient présents :

BECKER Christophe, BERGER Robert, JOYEUX Robert, SCHLENCK Gilbert, WEITER Joël, TRITZ Olivier, LELLIG Chantal,

Excusés : RITZEN Mark, SOLANILLA Patricia,

Procuration :

35/2018 DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité, décide de la modification budgétaire suivante :

Budget assainissement

Compte 1313 : - 500€

Compte 1641 : + 500€

36/2018 TRAVAUX DE SECURISATION ENTREE VILLAGE

La sécurité à l'entrée du village ayant déjà fait l'objet de nombreuses discussions, le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé fait par M. Tritz Olivier, et à l'unanimité :

- Décide de procéder, dans un premier temps, à la sécurisation de l'entrée du village en venant de Kitzing (rue Principale)
- D'accepter le projet fait par SIGNAUX GIROD LORRAINE pour un montant de 2014.88€ HT
- De demander le bénéfice des subventions pouvant être accordées à ce type de projet
- Autorise M. le Maire à signer tous document relatif au dossier.

37/2018 ADHESION SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS NORD MOSELLE RIVE DROITE

Vu l'article L5211-20 du code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article 35 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale,

Vu l'arrêté du 16 septembre 2016 portant fusion des communautés de communes du Bouzonvillois et des Trois Frontières,

Vu le transfert de la compétence GEMAPI à la CCB3F à compter du 1^{er} janvier 2018,

Considérant que pour assurer l'exercice effectif de la compétence GEMAPI sur l'ensemble du périmètre communautaire, il convient d'adhérer au Syndicat des Bassins Versants Nord Moselle Rive Droite pour les communes suivantes : Apach, Hunting, Kerling-Lès-Sierck, Kirsch-les-Sierck, Kirschnaumen, Launstroff, Manderen, Merschweiller, Montenach, Ritzing, Rustroff, Sierck-les-Bains, Rettel, d'en approuver le projet de statuts et de permettre la modification des statuts de la CCB3F pour pouvoir y adhérer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- approuve l'adhésion au syndicat des Bassins Versants Nord Moselle rive droite,
- approuve le projet de statuts
- demande la modification des statuts de la CCB3F pour pouvoir y adhérer,

38/2018 VENTE DE MATERIEL

M. le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à la vente du matériel non utilisé par la commune et la vente du terrain jouxtant la lagune.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- Demande à M. le Maire de lister le matériel afin de le procéder à la mise en vente de ce dernier en tenant compte de sa vétusté,
- Autorise M. le Maire à signer les documents de vente.

39/2018 ATTRIBUTION LOGEMENT COMMUNAL

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le locataire du logement situé au 03 route de Tunting coté mairie a donné son congé, après différentes visites le logement a été attribué à M. TRITZ Anthony et Mme MARTIN Elodie.

Le Conseil Municipal prend acte de l'attribution du logement à M. TRITZ Anthony et Mme MARTIN Elodie à compter du 01/09/2018

Le Conseil Municipal fixe le montant du loyer à 630€.